

Pleins feux sur les IFRS

L'IASB termine la première phase du projet conjoint sur le cadre conceptuel de l'information financière

Table des matières

- [Projet](#)
- [Objectifs de l'information financière à usage général](#)
- [Caractéristiques qualitatives de l'information financière utile](#)
- [Prochaines étapes](#)

En Bref

- L'IASB et le FASB ont terminé la première phase de leur projet conjoint sur l'élaboration d'un cadre conceptuel amélioré et convergent par la publication du chapitre 1 intitulé « The Objective of General Purpose Financial Reporting » et du chapitre 3 intitulé « Qualitative Characteristics of Useful Financial Information ».
- L'information financière vise à fournir au sujet de l'entité qui la présente des informations utiles aux investisseurs en capitaux propres, aux prêteurs et aux autres créanciers actuels et éventuels pour qu'ils prennent des décisions sur la fourniture de ressources à l'entité.
- Les caractéristiques qualitatives fondamentales de l'information financière utile sont la « pertinence » et la « représentation fidèle ». Ces caractéristiques sont rehaussées lorsque l'information est « comparable, vérifiable, opportune et compréhensible ».
- La décision d'inclure l'information dans les rapports financiers doit tenir compte de l'importance relative et de la contrainte coûts-avantages.

Projet

Le 28 septembre 2010, l'International Accounting Standards Board (IASB) et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis (FASB) ont terminé la première phase de leur projet conjoint relatif à l'élaboration d'un cadre conceptuel amélioré et convergent pour les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les principes comptables généralement reconnus (PCGR) des États-Unis par la publication du chapitre 1 intitulé « The Objective of General Purpose Financial Reporting » et du chapitre 3 intitulé « Qualitative Characteristics of Useful Financial Information ». L'objectif du projet de cadre conceptuel est de fournir un fondement solide pour l'élaboration de futures normes comptables fondées sur des principes, cohérentes entre elles et convergentes à l'échelle internationale.

Le projet de cadre conceptuel se déroule par phases. Au fur et à mesure qu'un chapitre est terminé, les paragraphes pertinents du cadre de préparation et de présentation des états financiers sont remplacés.

Objectifs de l'information financière à usage général

Le cadre conceptuel établit les objectifs de l'information financière, pas uniquement ceux des états financiers. En outre, il énonce que l'objectif primordial de l'information financière est de fournir au sujet de l'entité qui la présente des informations utiles aux investisseurs en capitaux propres, aux prêteurs et aux autres créanciers actuels et éventuels pour qu'ils prennent des décisions sur la fourniture de ressources à l'entité. Les attentes des utilisateurs sur le rendement (p. ex. liquidités disponibles pour verser des dividendes, capacité de faire des paiements de capital et d'intérêt, augmentation prévue de la valeur du marché) dépendent de l'évaluation qu'ils font du montant, du

Site Web IASPlus

Notre site Web www.iasplus.com a enregistré plus de 12 millions de visites. Notre objectif est de devenir la source de nouvelles sur la présentation d'information financière à l'échelle mondiale la plus complète sur Internet. N'hésitez pas à consulter ce site sur une base régulière.

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

www.iasplus.com

www.DeloitteIFRS.ca/fr

caractère opportun et de l'incertitude des entrées nettes futures de trésorerie de l'entité.

Pour faire cette évaluation, les utilisateurs ont besoin d'information sur : les ressources économiques de l'entité et les poursuites engagées contre elle (c.-à-d. sa position financière); les changements relatifs à ces ressources et à ces poursuites découlant de ses activités, les changements liés à d'autres événements ou opérations (p. ex. l'émission d'actions additionnelles); les répercussions des activités d'exploitation, de placement et de financement sur les flux de trésorerie de l'entité.

Le chapitre 1 précise que les rapports financiers à usage général sont fondés sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements et modèles de la direction (selon ce qui est établi dans le projet de cadre conceptuel conjoint) plutôt que d'être des images exactes et qu'ils ne sont pas conçus pour montrer la valeur d'une entité présentant l'information financière; ils fournissent toutefois de l'information qui permet d'évaluer la valeur de l'entité présentant l'information financière.

Caractéristiques qualitatives de l'information financière utile

Le chapitre 3 mentionne que l'information financière, pour qu'elle soit utile, doit être pertinente et offrir une représentation fidèle. Ces deux caractéristiques qualitatives fondamentales – pertinence et représentation fidèle – constituent les pierres d'assise d'une information financière utile.

L'information financière est pertinente lorsqu'elle peut influencer sur les décisions prises par les utilisateurs. L'information peut influencer sur le processus décisionnel lorsqu'elle est utilisée comme une donnée servant à prévoir les résultats futurs, qu'elle fournit une rétroaction pour confirmer ou modifier les données antérieures utilisées pour prévoir les résultats futurs, ou les deux. Pour être utile, l'information financière pertinente doit aussi être fidèlement représentée. Une représentation fidèle est complète, neutre et exempte d'erreurs dans la mesure du possible.

En outre, le chapitre 3 fait ressortir que l'utilité de ces caractéristiques fondamentales est rehaussée par la comparabilité, la vérifiabilité, l'opportunité et la compréhensibilité de l'information et que ces caractéristiques doivent être mises à profit le plus possible. Il convient toutefois de préciser qu'elles ne peuvent pas rendre utile l'information qui n'est pas pertinente ni fidèle.

La décision d'inclure l'information dans les rapports financiers doit tenir compte de l'importance relative (c.-à-d. une omission ou une inexactitude concernant les informations financières pourrait avoir une incidence sur le processus décisionnel de l'utilisateur) et de la contrainte coûts-avantages. Le coût découlant de la présentation de certaines informations financières devrait se justifier par les avantages de présenter ces informations.

Prochaines étapes

Trois autres phases de ce projet sont actuellement en cours : elles portent sur l'entité présentant l'information financière, l'évaluation, ainsi que les éléments et la comptabilisation. La phase sur l'entité présentant l'information financière vise à définir ce qui constitue une entité présentant l'information financière. Un exposé-sondage sur ce concept a été publié en mars et le chapitre final est prévu vers la fin de 2010. Les conseils n'ont pas indiqué quand ils prévoient publier un exposé-sondage sur la phase de l'évaluation ou celle des éléments et de la comptabilisation. Ils n'ont pas indiqué non plus quand ils commenceront les discussions sur les phases restantes.

Personnes-ressources

Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS – Clients et marchés

Joel Osnoos
ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Questions techniques

Veronica Poole
ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Communications

Randall Sogoloff
ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Centres d'excellence des IFRS

Amérique

États-Unis

Robert Uhl

iasplusamericas@deloitte.com

Canada

Robert Lefrançois

iasplus@deloitte.ca

Argentine

Fermin del Valle

iasplus-LATCO@deloitte.com

Asie-Pacifique

Chine

Stephen Taylor

iasplus@deloitte.com.hk

Australie

Bruce Porter

iasplus@deloitte.com.au

Japon

Shinya Iwasaki

iasplus-tokyo@tohmatu.co.jp

Europe-Afrique

Belgique

Laurent Boxus

BEIFRSBelgium@deloitte.com

Danemark

Jan Peter Larsen

dk_iasplus@deloitte.dk

Allemagne

Andreas Barckow

iasplus@deloitte.de

Afrique du Sud

Graeme Berry

iasplus@deloitte.co.za

Royaume-Uni

Elizabeth Chrispin

iasplus@deloitte.co.uk

Espagne

Cleber Custodio

iasplus@deloitte.es

Russie

Michael Raikhman

iasplus@deloitte.ru

France

Laurence Rivat

iasplus@deloitte.fr

Pays-Bas

Ralph ter Hoeven

iasplus@deloitte.nl

La marque Deloitte désigne une ou plusieurs entités de Deloitte Touche Tohmatsu, une Verein (association) suisse, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu et de ses cabinets membres, voir www.deloitte.com/about.

Profil mondial de Deloitte

Deloitte offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers à de nombreuses entreprises du secteur privé et public. Grâce à son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 140 pays, Deloitte offre des compétences de renommée mondiale et un savoir-faire poussé à l'échelle locale en vue d'aider ses clients à réussir dans toutes les régions où ils exercent leurs activités. Les professionnels de Deloitte, dont le nombre est estimé à 169 000, s'engagent à devenir la norme en matière d'excellence.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées ne fournissent aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit, de la fiscalité ni aucun autre conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu.

Ni Deloitte Touche Tohmatsu, ni aucun de ses cabinets membres ou leurs sociétés affiliées respectives, ne pourront être tenus responsables à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2010 Deloitte Touche Tohmatsu

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres.